

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

- Directeur du Bureau
Central des Projets : Camarade Tadjou BELLO
- Directeur des Etudes
et Synthèses : Camarade Arsène AZON

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

- Directeur National des
Activités de Jeunesse : Camarade Célestin Cyprien BOCO

MINISTERE DE L'INFORMATION ET
DE LA PROPAGANDE

- Directeur de l'Agence
Bénin-Presse (A.B.P.) : Camarade Evariste DEGLA

Article 2. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, le 10 Février 1984.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances
absent, le Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie, chargé
de l'intérim,

Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 4 PPC 2 SGG 4 MF-MIEPSEP-
MPSAE-MJS-MIP 20 AUTRES MINISTERES 17 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4
DCCT-ONEFI-GDE -CHANC. 3 DB-DCF-DSLV-DI-DTCP 10 DPE AU MTAS 4 BCP 2
UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 INTERESSES 6 SERVICES INTERESSES 6 PREFETS 6
JORIB 1.